Cinquième tour de négociations sur le développement de l'accord bilatéral de libre-échange Suisse - Royaume-Uni

Du 14 au 19 octobre 2024 s'est tenu à Londres le **cinquième tour de négociations avec le Royaume-Uni** en vue de remplacer l'accord commercial existant par un accord de libre-échange (ALE) complet. Voici les principaux éléments de ce tour.

Composition des délégations pour la négociation : La délégation britannique était menée par le négociateur en chef, James Clarke. Roger Gschwend, chef du commerce mondial a.i., SECO, était le négociateur en chef pour la délégation suisse.

Un accord global et ambitieux : Après une pause d'un peu plus de six mois, il s'agissait du premier tour de négociations sous le nouveau gouvernement du Royaume-Uni après les élections de juillet 2024. Les deux parties ont réaffirmé au début des négociations leur objectif de conclure un accord global et ambitieux.

De bons progrès ont été réalisés : Les discussions se sont déroulées de manière constructive et sur un ton amical. De nombreux textes ont encore été mis au point et de nouveaux progrès ont pu être réalisés.

En ce qui concerne le **commerce des marchandises**, les équipes de négociation ont discuté en détail des offres échangées au préalable. Des discussions d'experts sur base de textes ont également eu lieu, entre autres, dans les domaines des règles d'origine, des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et des obstacles techniques au commerce (OTC).

Dans le domaine des **services et des investissements**, les parties se sont mises d'accord sur la structure des textes. Les experts ont notamment négocié et discuté des textes relatifs aux services financiers, aux télécommunications, aux transports et au commerce électronique. Dans le domaine des investissements, des progrès ont été réalisés sur plusieurs définitions et dispositions.

Dans le domaine de la **propriété intellectuelle**, les discussions se sont concentrées sur les questions relatives à l'application des droits de propriété intellectuelle et à la coopération. En ce qui concerne les **dispositions institutionnelles** et les **dispositions finales**, d'autres textes ont pu être mis au point et une conclusion sur ces deux sujets est en vue. Les négociations sur le **commerce et le développement durable** ont dû être reportées pour des raisons de calendrier.

Prochaine réunion : Le prochain tour de négociations est prévu pour début 2025. Entretemps, des réunions au niveau des négociateurs en chef et des experts sont prévues par le biais de vidéoconférences.